



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE

### INTRODUCTION

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site Internet de notre commune.

### CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité au cours de l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité et équilibre.

Il rapproche les prévisions (autorisations) inscrites au budget (Budget primitif + Décisions Budgétaires Modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il est élaboré par le Maire, ordonnateur de la commune et voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante.

Les résultats comptables du compte administratif doivent correspondre au compte de gestion établi par le Comptable Public de Cahors, receveur municipal.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMMUNE

#### Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations diverses) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

DEPENSES REALISEES			RECETTES REALISEES		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	145 618.81 €	013	Atténuations de charges	14 706.01 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 416.94 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	28 660.84 €
014	Atténuations de produits	34 371.15 €	73	Impôts et taxes	330 669.52 €
65	Autres charges de gestion courante	89 114.71 €	74	Dotations et participations	117 576.81 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75	Autres produits de gestion courante	46 920.87 €
66	Charges financières	15 844.63 €	76	Produits financiers	6 851.07 €
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	5 748.48 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires		78	Reprises provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 377.16 €	042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. D'ordre à l'intérieur de la sect° fonct°		043	Opé. D'ordre à l'intérieur de la sect° fonct°	
<b>TOTAL</b>		<b>500 743.40 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>551 133.60 €</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - ANNEE 2022</b>			<b>50 390.20 €</b>		

## Section Investissement

Généralité : le budget investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les principales recettes sont le virement de la section fonctionnement, subventions diverses, FCTVA, taxes d'aménagement, cession.

DEPENSES REALISEES			RECETTES REALISEES		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
010	Stocks		010	Stocks	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	22 616,85 €	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
22	Immobilisations reçues en affectation		204	Subventions d'équipement versées	
23	Immobilisation en cours	25 087,03 €	21	Immobilisations corporelles	
	Total des opérations d'équipement		22	Immobilisations reçues en affectation	
			23	Immobilisation en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves	113,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 653,36 €
13	Subventions d'investissement		1068	Exédents de fonct. Capitalisés	
16	Emprunts et dettes assimilées	53 758,00 €	138	Autres subv. d'invest. non transf	
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)		165	Dépôts et cautionnements reçus	
26	Participation et créances rattachées		18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)	
27	Autres immobilisations financières		26	Participation et créances rattachées	
020	Dépenses imprévues		27	Autres immobilisations financières	13 536,90 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opé. D'ordre de transfert entre sections		040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 377,16 €
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL</b>		<b>101 574,88 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>434 567,42 €</b>
<b>RESULTAT DE INVESTISSEMENT - ANNEE 2022</b>			<b>332 992,54 €</b>		

## RÉSULTATS COMPTABLES 2022 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RÉSULTATS DE CLÔTURE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Exercice 2022</b>	500 743,40	551 133,60	101 574,88	434 567,42	602 318,28	985 701,02
<b>Résultat exercice</b>		50 390,20		332 992,54		383 382,74
<b>Excédent reporté (N-1)</b>		277 323,15		129 797,58		407 120,73
<b>Résultat du Compte de Gestion</b>		<b>327 713,35</b>		<b>462 790,12</b>		<b>790 503,47</b>

### Affectation des résultats en N+1

FONCTIONNEMENT	Section	Compte	Recettes
	Fonctionnement	c/002	<b>327 713,35</b>

INVESTISSEMENT	Section	Compte	Recettes
	Investissement	c/001	<b>462 790,12</b>

## ÉTAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

### ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2022	462 017.22	57 110.25	10 389.65	46 720.60	
2023	815 296.62	64 165.53	14 907.36	49 258.17	-7 055.28
2024	766 038.45	63 715.94	13 847.95	49 867.99	449.59
2025	716 170.46	63 266.86	12 774.77	50 492.09	449.08
2026	665 678.37	58 545.57	11 687.41	46 858.16	4 721.29
2027	618 820.21	58 097.54	10 743.61	47 353.93	448.03
2028	571 466.28	57 650.01	9 790.66	47 859.35	447.53
2029	523 606.93	57 203.03	8 828.36	48 374.67	446.98
2030	475 232.26	56 756.59	7 856.54	48 900.05	446.44
2031	426 332.21	54 138.41	6 875.14	47 263.27	2 618.18
2032	379 068.94	47 176.18	5 943.26	41 232.92	6 962.23
2033	337 836.02	46 731.36	5 038.08	41 693.28	444.82
2034	296 142.74	41 912.07	4 123.51	37 788.56	4 819.29
2035	258 354.18	28 667.83	3 523.80	25 144.03	13 244.24
2036	233 210.15	28 743.85	3 108.93	25 634.92	-76.02
2037	207 575.23	28 820.41	2 683.96	26 136.45	-76.56
2038	181 438.78	28 897.56	2 248.65	26 648.91	-77.15
2039	154 789.87	28 975.26	1 802.73	27 172.53	-77.70
2040	127 617.34	18 344.60	1 345.96	16 998.64	10 630.66
2041	110 618.70	18 344.60	1 156.48	17 188.12	0.00
2042	93 430.58	18 344.60	964.90	17 379.70	0.00

Page 1

Montants exprimés en euros

## TAUX D'IMPOSITION

Taxe foncière bâti : 41,56 %

Taxe foncière non bâti : 152,66 %